

## Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Avril 2019		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,15	0,37
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,17	1,01
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	3,71	3,68
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	3,18	4,28
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	40,69	54,26
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	11,69	14,57
Ammoniac ( NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,30	0,41





